



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-136602>

Département(s) de publication : **64**

Annonce n° **24-136602**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville d'Anglet

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Restructuration et extension de la médiathèque Quintaou à Anglet

Description : Travaux de restructuration et d'extension de la médiathèque Quintaou à Anglet

Identifiant de la procédure : 9158496a-c18f-4c8e-ae38-3ca3f82b0c1c

Avis précédent : f8b0c15e-4b99-4c3e-a741-ca8a6b2be334-01

Identifiant interne : Travaux_MEDIATHEQUE

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45454000 Travaux de restructuration

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le ou les lots suivants seront passés selon une procédure distincte de la présente consultation, conformément aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 2° du Code de la commande publique : Lot n°2 : DEMOLITION - DESAMIANTAGE

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : AMENAGEMENTS EXTERIEURS - ESPACES VERTS

Description : Divers travaux d'aménagements extérieurs - espaces verts

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45112700 Travaux d'aménagement paysager

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les informations relatives au critère "prix" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Les informations relatives au critère "valeur technique de l'offre" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Site de télé procédure : www.telerecours.fr
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif de Pau. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier. - Référé précontractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Référé contractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, devant le Tribunal Administratif de Pau

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Anglet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : DEMOLITION - GROS-OEUVRE - OSSATURES BOIS ET METAL - SOL MINERAL

Description : Divers travaux de démolition - gros œuvre - ossatures bois et métal - sol minéral

Identifiant interne : LOT 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il est demandé aux candidats de chiffrer le(s) prestation (s) supplémentaire(s) éventuelle(s) suivantes : PSE 1 "Déplacement de l'œuvre "hommage à Maurice RAVEL""

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les informations relatives au critère "prix" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Les informations relatives au critère "valeur technique de l'offre" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Site de téléprocédure : www.telerecours.fr
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif de Pau. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier. - Référé précontractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Référé contractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, devant le Tribunal Administratif de Pau

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Anglet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : COUVERTURE ET BARDAGE INOX

Description : Divers travaux de couverture et bardage inox

Identifiant interne : LOT 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45261213 Travaux de couverture métallique

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les informations relatives au critère "prix" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Les informations relatives au critère "valeur technique de l'offre" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Site de télé procédure : www.telerecours.fr
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif de Pau. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier. - Référé précontractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Référé contractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, devant le Tribunal Administratif de Pau

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Anglet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui signe le marché : Ville d'Anglet

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : ETANCHEITE

Description : Divers travaux d'étanchéité

Identifiant interne : LOT 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45261420 Travaux d'étanchéification

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les informations relatives au critère "prix" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Les informations relatives au critère "valeur technique de l'offre" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Site de télé procédure : www.telerecours.fr
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif de Pau. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier. - Référé précontractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Référé contractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, devant le Tribunal Administratif de Pau

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Anglet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM - VITRERIE - PROTECTION SOLAIRE

Description : Divers travaux de menuiserie extérieure aluminium - vitrerie - protection solaire

Identifiant interne : LOT 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421140 Pose de menuiseries métalliques, excepté portes et fenêtres

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les informations relatives au critère "prix" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Les informations relatives au critère "valeur technique de l'offre" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Site de télé procédure : www.telerecours.fr
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure :
Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il

le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif de Pau. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier. - Référé précontractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Référé contractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, devant le Tribunal Administratif de Pau

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Anglet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui signe le marché : Ville d'Anglet

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : ISOLATION EXTERIEURE - ECHAFAUDAGES

Description : Divers travaux d'isolation extérieure - échafaudages

Identifiant interne : LOT 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45443000 Travaux de façade

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les informations relatives au critère "prix" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Les informations relatives au critère "valeur technique de l'offre" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Site de télé procédure : www.telerecours.fr
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif de Pau. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier. - Référé précontractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Référé contractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, devant le Tribunal Administratif de Pau

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Anglet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : SERRURERIE

Description : Divers travaux de serrurerie

Identifiant interne : LOT 8

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.6 **Informations générales**

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Les informations relatives au critère "prix" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Les informations relatives au critère "valeur technique de l'offre" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Site de télé procédure : www.telerecours.fr
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif de Pau. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier. - Référé précontractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Référé contractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, devant le Tribunal Administratif de Pau

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Anglet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : CLOISONNEMENT - DOUBLAGES - PLAFONDS

Description : Divers travaux de cloisonnement - doublages - plafonds

Identifiant interne : LOT 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45410000 Travaux de plâtrerie

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les informations relatives au critère "prix" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Les informations relatives au critère "valeur technique de l'offre" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Site de télé procédure : www.telerecours.fr
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif de Pau. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier. - Référé précontractuel auprès du juge

des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Référé contractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, devant le Tribunal Administratif de Pau

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Anglet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : MENUISERIE INTERIEURE BOIS - SIGNALÉTIQUE - MOBILIERS FIXES

Description : Divers travaux de menuiserie intérieure bois - signalétique - mobiliers fixes

Identifiant interne : LOT 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421150 Travaux d'installation de menuiseries non métalliques

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il est demandé aux candidats de chiffrer le(s) prestation (s) supplémentaire(s) éventuelle(s) suivantes : PSE 02 : remise en état et repose d'un mobile du système solaire existant

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les informations relatives au critère "prix" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Les informations relatives au critère "valeur technique de l'offre" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Site de télé procédure : www.telerecours.fr
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif de Pau. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier. - Référé précontractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Référé contractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, devant le Tribunal Administratif de Pau

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Anglet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : CHAPES - REVETEMENT CARRELAGE - FAÏENCE

Description : Divers travaux de chapes - revêtement carrelage - faïence

Identifiant interne : LOT 11

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45431000 Carrelages

5.1.6 **Informations générales**

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Les informations relatives au critère "prix" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Les informations relatives au critère "valeur technique de l'offre" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Site de télé procédure : www.telerecours.fr
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif de Pau. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier. - Référé précontractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Référé contractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, devant le Tribunal Administratif de Pau

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Anglet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : REVETEMENTS SOLS SOUPLES

Description : Divers travaux de revêtements de sols souples

Identifiant interne : LOT 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45432111 Travaux de pose de revêtements de sols souples

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les informations relatives au critère "prix" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Les informations relatives au critère "valeur technique de l'offre" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Site de télé procédure : www.telerecours.fr
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif de Pau. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier. - Référé précontractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article

L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Référé contractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, devant le Tribunal Administratif de Pau

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Anglet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui signe le marché : Ville d'Anglet

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : PEINTURE INTERIEURE - ECHAFAUDAGE INTERIEUR - NETTOYAGE

Description : Divers travaux de peinture intérieure - échafaudage intérieur - nettoyage

Identifiant interne : LOT 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45442110 Travaux de peinture de bâtiments

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les informations relatives au critère "prix" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Les informations relatives au critère "valeur technique de l'offre" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Site de télé procédure : www.telerecours.fr
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif de Pau. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier. - Référé précontractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Référé contractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, devant le Tribunal Administratif de Pau

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Anglet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : ELECTRICITE - COURANT FORT - COURANT FAIBLE

Description : Divers travaux d'électricité - courant fort - courant faible

Identifiant interne : LOT 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45311200 Travaux d'installations électriques

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les informations relatives au critère "prix" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Les informations relatives au critère "valeur technique de l'offre" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Site de télé procédure : www.telerecours.fr
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif de Pau. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier. - Référé précontractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Référé contractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, devant le Tribunal Administratif de Pau

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Anglet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0015

Titre : CHAUFFAGE - VENTILATION

Description : Divers travaux de chauffage ventilation

Identifiant interne : LOT 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il est demandé aux candidats de chiffrer le(s) prestation (s) supplémentaire(s) éventuelle(s) suivantes : PSE 03 : Batterie change over sur CTA Médiathèque et équipements associés ; PSE 04 : Batterie change over sur CTA salle d'animation et équipements associés ; PSE 05 : Installation d'une chaudière gaz supplémentaire compris raccordement

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les informations relatives au critère "prix" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Les informations relatives au critère "valeur technique de l'offre" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Site de télé procédure : www.telerecours.fr
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif de Pau. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à

compter de la notification du présent courrier. - Référé précontractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Référé contractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, devant le Tribunal Administratif de Pau

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Anglet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui signe le marché : Ville d'Anglet

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0016

Titre : PLOMBERIE SANITAIRE

Description : Divers travaux de plomberie sanitaire

Identifiant interne : LOT 16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il est demandé aux candidats de chiffrer le(s) prestation (s) supplémentaire(s) éventuelle(s) suivantes : PSE 05 : Assistance à la Maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des nouveaux branchements liés à l'installation d'une chaudière GAZ

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les informations relatives au critère "prix" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Les informations relatives au critère "valeur technique de l'offre" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Site de télé procédure : www.telerecours.fr
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif de Pau. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier. - Référé précontractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Référé contractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, devant le Tribunal Administratif de Pau

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Anglet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui signe le marché : Ville d'Anglet

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0017

Titre : SCENOGRAPHIE

Description : Divers travaux de scénographie

Identifiant interne : LOT 17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il est demandé aux candidats de chiffrer le(s) prestation (s) supplémentaire(s) éventuelle(s) suivantes : PSE 06 : LISSE D'ACCROCHE PERIPHERIQUE ; PSE 07 : RESEAU D'ECLAIRAGE SCENIQUE ; PSE 08 : MATERIEL AUDIOVISUEL ET MATERIEL D'ECLAIRAGE SUPPLEMENTAIRES

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les informations relatives au critère "prix" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Les informations relatives au critère "valeur technique de l'offre" sont fournies dans le DCE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Site de télé procédure : www.telerecours.fr
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif de Pau. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier. - Référé précontractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Référé contractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, devant le Tribunal Administratif de Pau

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Anglet

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 2,007,843.68 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BATITOIT

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre entreprise BATITOIT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur du résultat : 998,394.36 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Rénovation-extension de la médiathèque Quintaou
- Lot 4

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 17/10/2024

Date de conclusion du marché : 02/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville d'Anglet

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FERALU

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre entreprise FERALU

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur du résultat : 524,568 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Rénovation-extension de la médiathèque Quintaou
- Lot 6

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 17/10/2024

Date de conclusion du marché : 02/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville d'Anglet

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LINO TAPIS

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre entreprise LINO TAPIS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

Valeur du résultat : 28,881.32 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Rénovation-extension de la médiathèque Quintaou
- Lot 12

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 17/10/2024

Date de conclusion du marché : 02/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville d'Anglet

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0015

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BOBION ET JOANIN

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre entreprise BOBION ET JOANIN

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0015

Valeur du résultat : 398,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Rénovation-extension de la médiathèque Quintaou
- Lot 15

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 17/10/2024

Date de conclusion du marché : 02/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville d'Anglet

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0016

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BOBION ET JOANIN

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre entreprise BOBION ET JOANIN

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0016

Valeur du résultat : 58,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Rénovation-extension de la médiathèque Quintaou
- Lot 16

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 17/10/2024

Date de conclusion du marché : 02/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville d'Anglet

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, non consécutive à une demande de réexamen de l'attribution par un soumissionnaire, en raison d'erreurs techniques ou de procédure

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0017

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'Anglet

Numéro d'enregistrement : 21640024200014

Ville : Anglet

Code postal : 64603

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Point de contact : Service commande publique

Adresse électronique : commandepublique@anglet.fr

Téléphone : 0559583535

Profil de l'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : BATITOIT

Numéro d'enregistrement : 50504305900011

Ville : BOURS

Code postal : 65460

Subdivision pays (NUTS) : Hautes-Pyrénées (FRJ26)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0004

Nom officiel : FERALU

Numéro d'enregistrement : 42399662800024

Ville : BIARRITZ

Code postal : 64200

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0006

8.1 ORG-0005

Nom officiel : LINO TAPIS

Numéro d'enregistrement : 30487852300048

Ville : BAYONNE

Code postal : 64100

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0012

8.1 ORG-0006

Nom officiel : BOBION ET JOANIN

Numéro d'enregistrement : 32681817600108

Ville : LONS

Code postal : 64140

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0015, LOT-0016

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Pau

Numéro d'enregistrement : 17640002600017

Ville : Pau

Code postal : 64000

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-pau@juradm.fr

Téléphone : 0559849440

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1ec83864-d25a-4a58-aadd-35489c313bb6 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/12/2024 à 08:49

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/12/2024